

01.01.2015

CPLN : des chauves-souris dans les fissures



Une fissure de quelques centimètres peut accueillir des centaines de chauves-souris.

Les travaux de rénovation du Centre professionnel du Littoral neuchâtelois ont réservé une petite surprise aux maîtres d'œuvre. Les façades des bâtiments de Neuchâtel abritent des chauves-souris, espèces menacées et donc protégées avec leur gîte par la Loi sur la protection de la nature.

Alors que les bâtiments sont en pleine rénovation, les différents corps de métiers ont été avertis de la présence de ces mammifères. Chacun devra s'adapter à la présence de l'animal et y prêter une attention particulière.

Christophe Jaberg, biologiste, le rappelle : « Beaucoup de ces espèces sont utiles. Elles mangent des insectes. » Les chauves-souris observées ici sont essentiellement des pipistrelles, elles ne sont donc pas très rares. Petites et fines, elles parviennent à s'infiltrer dans quelques centimètres de fissures ou dans les rouleaux de stores, comme c'est le cas au CPLN.

Calendrier des travaux adapté

La présence des mammifères n'aura pas de lourde conséquence sur les travaux de l'école. « Nous avons demandé que les échafaudages et les filets de protection soient posés à la période où les chauves-souris viennent traditionnellement s'installer dans les fissures du bâtiment. Ainsi, elles seront obligées de trouver un autre gîte dans la région. À la fin des travaux, des nichoirs seront implantés aux environs, en guise de compensation ».

Avec quelques remaniements de calendriers, les chauves-souris devraient n'y voir que du feu. /abo